

COMMUNIQUE DE PRESSE

Concours *Rivières d'Images et Fleuves de Mots* – édition 2012

Annonce des lauréats

Jeudi 7 juin se tenait le jury et l'inauguration de l'exposition finale du concours pédagogique *Rivières d'Images et Fleuves de Mots*, dans le parc du Château de la Turmelière à Liré.

Rivières d'Images et Fleuves de Mots (RIFM) est une action de sensibilisation à la protection des rivières croisant expression artistique et éducation à l'environnement, elle est organisée par SOS Loire Vivante-ERN France depuis 1999 sur le bassin de la Loire. Elle prend la forme d'un concours d'art plastique, de poésie et de multimédia s'adressant à tous les établissements scolaires de la maternelle au collège situés sur le territoire du bassin versant de la Loire. Chaque classe ou groupe de jeune participant est invitée à explorer son petit coin de Loire ou d'affluent de la Loire et à restituer cette expérience sous forme d'un travail collectif plastique, poétique ou multimédia.

Pour clôturer cette quinzième édition, les œuvres géantes (2,5 x 1,5m) des 50 classes participantes sont **exposées dans le parc du château de la Turmelière**, commune de Liré (49), **jusqu'au 21 juin**.

Cette exposition est organisée en partenariat avec l'association et l'EMS la Turmelière qui ont su mettre à disposition le personnel et les locaux nécessaires pour son bon déroulement.

INAUGURATION

Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour la cérémonie d'inauguration. Avant l'annonce des lauréats, plusieurs personnalités sont intervenues : Jean Claude Demaure, co-fondateur de Loire Vivante, pour une présentation de l'historique de ce réseau ; Christophe Dougé, élu du Conseil Régional des Pays de la Loire, partenaire financier du projet au travers du Plan Loire Grandeur Nature, et Paul Badin a ajouté une note poétique par la lecture de quelques un de ses poèmes consacrés à la Loire.



Paul Badin lisant ses poèmes lors de l'inauguration – Photo : JP Gislard

ANNONCE DES LAUREATS

Un jury de professionnels, présidé par Jacques Boilève, ainsi qu'un jury enfants se sont réunis le 7 juin 2012 sur le site du château de la Turmelière pour sélectionner les œuvres lauréates du concours Rivières d'Images et Fleuves de Mots.

5 prix ont été décernés :

- **Prix Maternelle, Spécial Loire Vivante** : *La Gazeille : refuge ou garde mangé ? Qui croque qui ?* Pour la classe de maternelle, Ecole Saint Dominique, 43150 Le Monastier sur Gazeille ;
- **Prix Élémentaire** : *Maisons inondées, Forêt magnifique...* pour la classe de CP-CE, Ecole Saint Joseph, 63600 Ambert ;
- **Prix Collège** : *L'Anzieux, la Coise et la Loire, un périple à trois niveaux*, pour la classe de 6^{ème}, Collège Saint Pierre, 42210 Montrond ;
- **Prix Coup de cœur** : *Pont de Loire dans tous ses états*, pour les élèves de l'IME moins de 12 ans, EMS la Turmelière, 49530 Liré ;
- **Prix du Jury enfant** : *Etats d'âme*, pour la classe de 5^{ème}, Collège le Palais, 42110 Feurs

LE JURY

Le jury enfants était composé par les élèves de la **classe de CM1 de Cécile Roué, école Mme de Sévigné à Ancenis.**

Le jury professionnel était présidé par **Jacques Boilève, écrivain et journaliste** et composé par :

- **Jean Claude Demaure**, *Fondateur de Loire Vivante*,
- **Noémie Dufourmantelle**, *Chargée d'études à la Maison de Loire en Anjou*,
- **Jean Paul Gislard**, *Photographe de la Loire*,
- **Béatrice Mappas**, *Adhérente du GRAINE Pays de la Loire, chargée de missions de l'Association Trocants*,
- **Philippe Riguidel**, *Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, délégation Anjou Maine*,
- **Jacques Zeimert**, *Président de l'association Sauvegarde de la Loire Angevine*.
- **Gwénoène Bricard-Le Clèch'**, *Conseillère pédagogique de la circonscription d'Ancenis*,



Le jury devant une des œuvres lauréates – Photo : JP Gislard

Le rôle des jurés a consisté à apprécier les représentations plastiques et poétiques des nombreuses classes participantes, mais aussi la démarche pédagogique qui a été mise en œuvre pour aboutir à cette réalisation. Ils ont été impressionnés par la qualité du travail fournis par l'ensemble des participants, il a donc été particulièrement difficile pour eux de sélectionner seulement 5 œuvres lauréates.

L'ensemble des œuvres et des poèmes de cette édition seront très prochainement visibles sur le site internet : www.rifm.fr

RECOMPENSES

Chaque participant sera récompensé en recevant une reproduction de son œuvre au format carte postale. Les classes lauréates recevront la visite d'un conteur d'ici la fin de l'année scolaire.

Rivières d'Images et Fleuves de Mots, parrainé par le philosophe Edgar MORIN et par l'artiste Morice BENIN, est organisé par SOS Loire Vivante-ERN France : association de protection des rivières agréée par le Ministère de l'Environnement. Cette action a reçu depuis ses débuts plusieurs récompenses : citons le prix spécial des Trophées de l'Eau organisés par l'Agence de l'Eau Loire – Bretagne en 1999, le Trophée Valvert pour l'environnement en 2004 ou encore le prix de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

RIFM est soutenu financièrement par :



Infos pratiques sur l'affiche ci-jointe

Présentation de Rivières d'Images et Fleuves de Mots sur www.rifm.fr

Contact et infos à SOS Loire Vivante : Lucie GALLAND au 04.71.05.57.88